

# Fiche de poste

Date d'impression : 28/12/2020

Nom de la collectivité : Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Un-e Chargé-e de mission Coopération décentralisée

N°: 117263895

Direction : DIRECTION DE LA COOPERATION EURO-MEDITERRANEENNE

Service : SERVICE COOPERATION DECENTRALISEE

### POSTE À POURVOIR

#### Missions

L'agent aura plus spécifiquement :

La responsabilité du suivi des accords de coopération avec la Tunisie, Israël et éventuellement un troisième territoire ;  
Le suivi transversal pour la coopération décentralisée de la thématique Santé et Action Humanitaire  
Le suivi des grands partenariats : Dimed (Sommet des Deux Rives), Centre d'Intégration pour la Méditerranée  
Sous la responsabilité directe du Chef de Service Coopération décentralisée :  
Assurer le suivi des accords de coopération décentralisée et le développement de la politique de coopération conclue avec les territoires ;  
Renforcer le partenariat avec les représentations consulaires implantées dans notre région et mobiliser les diasporas au service de la création d'activités sur les territoires de coopération ;  
Développer des relations permanentes et de confiance avec les partenaires institutionnels dans les territoires concernés : représentations diplomatiques, union européenne, Agence française de développement, Agences des Nations Unies ;  
Assurer une participation active au sein d'un ou plusieurs réseaux d'acteurs de coopération décentralisée ;  
Etre référent et force de proposition sur la thématique de coopération confiée ;

#### Missions ou activités ponctuelles

Participer à la politique de coopération décentralisée méditerranéenne et internationale et à la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la Méditerranée ;  
Détermination du contenu et rédaction des accords de coopération avec les partenaires de coopération conformément à la stratégie régionale pour la Méditerranée et en cohérence avec les besoins des partenaires ;  
Promouvoir et développer les partenariats régionaux autour des actions de coopération ;  
Organisation de l'accueil de délégations des territoires concernés ;  
Organisation de missions officielles dans les territoires de coopération ;  
Participation à l'organisation d'événements sur la coopération méditerranéenne, notamment Méditerranée du Futur ;  
Coordination des actions de coopération décentralisée autour de l'axe stratégique ciblé.  
Mise en œuvre des actions de coopération :  
Participation à la conception d'appels à projets régionaux, de candidature lors d'appels à projets, à l'animation et au suivi de projets de coopération multilatérale et bilatérale ainsi qu'aux réponses aux urgences humanitaires ;  
Montage des dossiers de demande de subvention et de participation en relation avec les opérateurs et les directions opérationnelles ;  
Instruction et préparation des rapports relatifs à la mise au vote des actions de coopération décentralisée : appels à projets, financements, conventions, cotisations... ;  
Suivi administratif et financier des projets pris en charge.

Développer et renforcer les relations partenariales :

Dans les territoires de coopération : conforter par des missions régulières les relations avec les partenaires de coopération, les ambassades françaises, les Agences et les partenaires opérationnels ;  
En région : renforcer les relations avec les consulats, les structures d'appui, et les porteurs de projets, les collectivités locales de niveau infra régional ;  
Au niveau national et international : développer les relations avec les bailleurs internationaux, le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, l'Union européenne, les agences nationales de développement et les Agences des Nations Unies ;  
Assurer une participation active au sein d'un ou plusieurs réseaux.

Communication :

- Rédaction d'éléments de langage à l'attention des élus, pour tout déplacement ou manifestation ;
- Organisation d'événements assurant la promotion des actions de coopération de la Région ;
- Développer des outils de suivi et de pilotage des actions de coopération décentralisée sur les territoires concernés.

L'agent peut être amené à réaliser toute activité nécessaire au service ou à la continuité du service requise en cas d'absence d'un agent par exemple.

## COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

### Savoirs théoriques complémentaires

Très bonne connaissance des institutions et agences de coopération internationale ainsi que des réseaux diplomatiques et consulaires

Connaissance du fonctionnement des organisations internationales et des organisations non gouvernementales ;

Maîtrise du montage de projet ;

Maîtrise de l'anglais indispensable ;

Maîtrise de l'arabe appréciée ;

Très bonnes compétences rédactionnelles ;

Maîtrise des logiciels Word et Excel

### Savoir faire

Capacité à animer un projet multipartenarial international ;

Expérience dans la conception et l'ingénierie de projets de coopération ;

Capacité à faire émerger de nouveaux projets sur les territoires de coopération ;

Organisation de missions à l'étranger

### Savoir être

Diplomatie et grandes qualités relationnelles indispensables ;

Capacités d'adaptation à un environnement multiculturel ;

Capacité de travail en équipe ;

Ouverture d'esprit ;

Capacité d'organisation et de priorisation des actions ;

Disponibilité

Mobilité

## FORMATIONS ET DIPLÔMES

Diplômé de l'enseignement supérieur, en économie, droit, de sciences politiques, relations internationales ou administration publique et/ou expérience significatives dans un service relations internationales.

Permis B

## CARACTÉRISTIQUES, MODALITÉS ET CONTRAINTES DU POSTE

Contraintes horaires classiques avec possibilité de travail en dehors des plages horaires fixes selon contraintes du service, avec récupération possible

Déplacements en France et à l'étranger

---